

Comment comprendre "sauvée en devenant mère" (1 Tim. 2.15) ?



-
Question d'un Internaute : "1 Tim. 2.15 semble dire que la femme doit devenir mère pour être sauvée. Comment expliquer cela ?"

Nous sommes ici en présence d'un texte fort difficile, et qui a donné le jour à de nombreuses interprétations. Pour commencer, lisons le texte dans la version Segond 1910 :

"Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite ; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de

transgression. **Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère, si elle persévère avec modestie dans la foi, dans la charité, et dans la sainteté.**" ([1Tim 2.12-15](#))

Je n'aborderai pas la première partie de ce texte concernant l'interdiction de Paul à l'égard de la femme d'enseigner ou de prendre de l'autorité sur l'homme. Ce sujet fait l'objet d'un débat d'opinions qui n'a pas sa place ici.

Cependant, ce qui suit, sous la plume de Paul, est une sorte de justification de son attitude sévère à l'égard de la femme : Ève, est créée la seconde, **après** Adam ; elle est séduite la première, **avant** Adam, et donc coupable de transgression. Ensuite vient le texte qui nous occupe.

À la lecture de nombreuses versions (Louis Segond, Bible à la Colombe, NEG, TOB, Bible de Jérusalem, Bible en français courant), on a l'impression que tout le texte parle de la femme en général. Mais lorsqu'on serre de près le texte original comme le fait la version Darby, il en va tout autrement, avec l'apparition d'un pluriel :

"... mais elle sera sauvée en enfantant, si elles persévèrent dans la foi et l'amour et la sainteté, avec modestie." (Version Darby)

En grec : **ean meinosin** : si elles demeurent...

Ce jeu du pluriel et du singulier change complètement le sens de "elle sera sauvée en devenant mère". Cette affirmation ne pourrait s'appliquer à la femme en général que si la suite était au singulier. Or elle est au pluriel. Ce qui veut dire que "elle sera sauvée en devenant mère" ne peut s'appliquer qu'à Ève, dont la descendance, Jésus, nous a apporté le salut. Cela nous rappelle le texte de la Genèse :

"Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon." ([Gen 3.14-15](#))

Le pluriel qui suit nous ramène ensuite à la femme en général. Certaines traductions suivent ce raisonnement :

Parole vivante

Elle sera néanmoins délivrée (de la malédiction qu'elle a encouru de ce fait) et participera au salut grâce à sa descendance. Quant aux femmes, elles seront sauvées à condition de marcher avec persévérance dans la foi, l'amour et la sainteté, qui se traduiront dans une vie modeste et équilibrée. C'est là un fait certain.

Bible du Semeur 2000

mais elle sera sauvée grâce à sa descendance. Quant aux femmes, elles seront sauvées si elles persévèrent dans la foi, dans l'amour, et dans une vie sainte en gardant en tout le sens de la mesure.

Jean-Claude Guillaume

[S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



69 PARTAGES